



CRFMS
 Centre Régional de Formation aux Métiers du
 Social
 Complexe Scientifique de Rangueil
 BP : 44 013
 31 028 Toulouse Cedex
 Tél 05 61 19 27 60 – Télécopie 05 61 19 27 75

CONFIGURATION ET OBJECTIFS DES STAGES Educateur spécialisé

Répartition des charges de stage dans la formation

I ^{ère} année			II ^{ème} année		III ^{ème} année
1	2	3	4	5	6
210 heures	280 heures	70 heures	280 heures	280 heures	980 heures
Octobre / décembre	Janvier / mars	Avril	Octobre / décembre	Février / avril	Mai / avril

PREMIÈRE ANNÉE

1 - Stage observation et participation à la fonction éducative au quotidien : 6 semaines (210 heures) du 10 octobre au 9 décembre 2011.

Situé en début de formation, c'est un stage de contact et d'immersion dans l'éducation spéciale. Aucune commande de travail n'est demandée au stagiaire par le centre de formation, à part une observation sur le cadre de vie, afin qu'il se consacre à la compréhension par la participation à la fonction éducative au quotidien.

La typologie des lieux de stage s'oriente fortement sur le support de la vie quotidienne. Cette expérience pourrait s'inscrire dans un premier contact donnant lieu au projet d'un autre stage sur la même structure dans le cours de la formation.

Les lieux de stage doivent penser ce temps comme temps d'interaction avec mise en situation afin que le stagiaire puisse s'expérimenter et mettre scène ses capacités relationnelles et d'être cadre repérant vis-à-vis des usagers. C'est également dans ce stage qu'il va pouvoir mettre au travail la méthodologie d'observation et de recueil d'informations.

2 - Stage d'initiative et d'engagement dans la fonction éducative : 280 heures réparties sur deux mois du 30 janvier au 29 mars 2012.

Les structures fermant sur la période devront proposer un étalement du temps horaire au stagiaire afin qu'il puisse accomplir 280 heures.

C'est un stage centré sur le cadre de l'intervention de l'éducateur, dans sa dimension institutionnelle (fiche technique d'établissement ou de service, analyse organisationnelle), et de vie quotidienne. C'est aussi une poursuite de l'activation de capacités dans l'accompagnement des usagers et de l'animation de la vie quotidienne dans lequel le stagiaire doit faire preuve d'initiative et d'engagement.

**3 - Stage conduite d'une action collective : 70 heures
 2 semaines de stage ; 30 heures de préparation en concertation avec les équipes des établissements concernés; période : vacances de printemps. (7 avril au 22 avril 2012)**

Ce stage est conçu dans une perspective d'action collective (groupe de 3 à 5 stagiaires, soit pour se mettre en situation des séjours adaptés ou des projets pour des jeunes ou des adultes accueillis par des établissements de l'éducation spécialisée, soit à une participation et un soutien à

des projets faisant participer des habitants et/jeunes d'un territoire, ou permettant de concrétiser le projet d'une équipe, d'un service ou d'une institution concernant un groupe d'enfants ou d'adultes. Cette participation n'est pas une mise à disposition de moyens humains sur une période mais bien une co-construction d'un projet.

Ce stage doit permettre aux étudiants de co-construire des projets avec des professionnels et d'expérimenter des actions auprès d'un public dans un cadre de travail collectif.

Les projets sont validés avec les parties concernées pour la session de l'année scolaire en cours. La période visée est la période des vacances de Printemps de chaque année mais peut se réfléchir exceptionnellement dans une configuration liée aux contraintes d'une structure sans pour autant empiéter sur les périodes de formation. Des réalisations sur les périodes de vacances d'été devraient d'autre part être envisagées dans le cadre d'une indemnisation.

DEUXIEME ANNEE

4 - Stage expérimentation des projets d'action éducative et travail en équipe pluri-professionnelle : 280 heures réparties sur deux mois du 10 octobre au 9 décembre 2011

Ce stage porte trois axes principaux.

- objet d'étude d'une équipe pluri-professionnelle à l'œuvre à partir d'une situation d'accompagnement ou de prise en charge. Cette étude est matérialisée par un dossier dont l'évaluation participe à la certification d'un domaine de compétence.
- objet d'une démarche d'action mesurée en fonction des contraintes de stage mais argumentée dans une adéquation entre la mission et des problématiques bien repérées. C'est aussi une action qui doit être mise en œuvre en fonction d'objectifs évaluables et mesurés en prenant en compte les ressources mais aussi les contraintes, notamment celles de temps. Ce n'est pas l'ampleur de l'action mais la démarche qui est évaluée et les objectifs peuvent être très réduits mais participant à des actions menées, elles, à plus long terme par les professionnels de terrain. D'autre part, une action n'est pas forcément une activité. Cela peut être un temps de vie quotidienne, un aménagement d'espace avec des usagers, un accompagnement... Ce projet d'action éducative est une démarche qui expérimente le cheminement que le stagiaire devra effectuer de manière plus approfondie lors du mémoire professionnel.

5 - Stage partenariat et réseaux d'acteurs : 280 heures réparties sur deux mois du 7 février 2012 au 6 avril 2012.

La circulaire d'application du décret de la réforme sur la formation prévoit 15 mois de stage dont 13 mois au sein de l'éducation spéciale. Deux mois sont donc possibles hors champ ce qui nous laisse une marge de manœuvre afin que les personnes en formation puissent prendre part à des actions de partenariat et en étudier les mécanismes dans le cadre de l'éducation spécialisée et institutionnel, ou dans des champs qui ne sont pas répertoriés dans le secteur social ou médico-social de l'éducation spéciale, mais participant à l'action sociale.

La particularité de ce stage dans notre projet pédagogique est qu'il se déroule en groupe de quatre ou cinq stagiaires positionnés sur un projet ou une action spécifique de la structure, ou participent à ses différentes missions. En parallèle, ils réalisent un dossier sur la question du partenariat réseau en vue de l'obtention d'une partie de la certification du domaine de compétence « Implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles ». Ce dossier, dont une restitution se fait sur le terrain, est un document à la disposition de la structure qui peut d'ailleurs préciser dans les attendus de l'étude du groupe une visée prospective sur un champ partenarial qu'il voudrait développer.

Une autre particularité de ce stage est l'accompagnement spécifique de chaque groupe par un formateur référent :

- rencontre stagiaires, référent terrain, référent centre de formation sur la structure en tout début de stage ;
- Point hebdomadaire stagiaires/référent CRF
- Participation du référent CRF à la restitution.

TROISIEME ANNEE

6 - Stage conduite d'une action en responsabilité et étayage d'un positionnement éducatif et éthique : 980 heures réparties du 9 mai 2011 au 27 avril 2012. Le suivant est déjà programmé du 9 mai 2012 à fin avril 2013.

Ce stage est un stage de professionnalisation, dernière étape avant le diplôme professionnel et la compétence à exercer le métier d'éducateur spécialisé.

Le stagiaire doit donc le plus possible être placé en situation réelle d'exercice et de responsabilité afin de s'aguerrir dans les compétences attendues.

Le mémoire est entre autre un outil principal dans la mesure où le stagiaire doit :

- penser une action pertinente au regard du public et de la mission de la structure, en effectuant un travail de recherche approfondi permettant une bonne compréhension des enjeux de la situation exposée.
- la mettre en œuvre en cohérence avec le fonctionnement de la structure, les marges de manœuvre et les contraintes qu'il aura pu repérer

Cette nécessité de réaliser une action (activité, dispositif d'accompagnement ou toute autre action jugée directement bénéfique au public ; pouvant expérimenter une action innovante) **peut être transmise par le terrain ou anticipée.**

Sans mettre un stagiaire dans une réalisation déjà pensée dans lequel le stagiaire ne serait qu'exécutant, **il est possible qu'une structure puisse envisager l'accueil d'un stagiaire dans la co-construction avec des membres d'une équipe d'un projet s'orientant sur des pratiques innovantes en réponses à des problématiques ou besoins nouveaux.**

C'est l'occasion pour une structure d'expérimenter un dispositif sans bouleverser le fonctionnement et les moyens de cette structure.

Un autre support est le dossier de pratique professionnel (DC1) qui peut être l'occasion d'échanges enrichissants sur la fonction éducative entre le stagiaire et les équipes professionnelles

Un certain nombre de stages peut donc être ne pas être pensé uniquement dans l'intérêt d'un stagiaire mais être envisagé dans l'intérêt réciproque d'un service ou d'une structure et d'un stagiaire ou un groupe de stagiaires.